



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 septembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

Soixantième session  
Deuxième Commission

## Points renvoyés à la Deuxième Commission

### Lettre datée du 21 septembre 2005, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à sa 17<sup>e</sup> séance plénière de sa soixantième session, le 20 septembre 2005, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission (voir annexe).

Je souhaite appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/60/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 17<sup>e</sup> séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

Je me permets de compter sur votre collaboration à cet égard.

(Signé) Jan Eliasson



## Annexe

### Points renvoyés à la Deuxième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commission [point 5].

#### A. Maintien de la paix et de la sécurité internationale

2. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles [point 38].

#### B. Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies

3. Les technologies de l'information et des communications au service du développement [point 49].

[Conformément à la décision 58/569 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004, l'Assemblée générale examinera le rapport du Sommet mondial sur la société de l'information directement en séance plénière, à sa soixantième session.]

4. Questions de politique macroéconomique [point 50] :

- a) Commerce international et développement;
- b) Système financier international et développement;
- c) Crise de la dette extérieure et développement.

5. Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement [point 51].

[Conformément au paragraphe 4 de la résolution 59/145, l'Assemblée générale a tenu, en date du 14 septembre 2005, une séance distincte sur le financement du développement dans le cadre de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale.]

6. Développement durable [point 52] :

- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable;
- b) Suivi et mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
- c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures;

- 
- e) Développement durable dans les régions montagneuses;
  - f) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris l'application du Programme solaire mondial 1996-2005;
  - g) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - h) Convention sur la diversité biologique;
  - i) Fourniture d'une assistance aux pays montagneux pauvres afin qu'ils surmontent les obstacles dans les domaines socioéconomique et environnemental.
7. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) [point 53].
8. Mondialisation et interdépendance [point 54] :
- a) Mondialisation et interdépendance;
  - b) Science et technique au service du développement;
  - c) Migrations internationales et développement;
  - d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et restitution de ces avoirs aux pays d'origine.
9. Groupes de pays en situation particulière [point 55] :
- a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
  - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit.
10. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement [point 56] :
- a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006);
  - b) Participation des femmes au développement;
  - c) Mise en valeur des ressources humaines.
11. Activités opérationnelles de développement [point 57] :
- [L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme serait renvoyé à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 57.]

- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - b) Coopération Sud-Sud : coopération économique et technique entre pays en développement.
12. Formation et recherche [point 58] :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - b) École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie).
13. Vers des partenariats mondiaux [point 59].

### **E. Coordination efficace des opérations d'assistance humanitaire**

14. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale [point 73] :
- b) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions.

### **I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions**

15. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].
- [L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 116 à toutes les grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs et pour suite à donner.]
16. Planification des programmes [point 125].
- [L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 125 à la Deuxième Commission aux fins d'examen des sections C.1 et C.2 du chapitre III, relatives à l'évaluation du rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa quarante-cinquième session (A/60/16), et pour suite à donner.]
-